

BRESIL – Coincés entre royalties et sécheresse, les producteurs cultiveront moins de soja

Par Christophe NOISETTE

Publié le 31/08/2005

Le 27 juillet 2005, les producteurs de semences de soja du Rio Grande do Sul ont voté [1] contre la proposition de Monsanto de leur faire payer 0,88 real (0,30 euro) par kilo en guise de royalties (cf. Inf'OGM 66). Dans cet Etat, le soja GM représenterait 90% du soja cultivé dont seulement 5% provient de semences certifiées. Seuls 10% des agriculteurs de l'Etat possèdent des semences certifiées, d'après la Fédération des travailleurs agricoles de l'Etat (FETAG).

Monsanto avait négocié avec les coopératives afin de se faire payer des royalties, équivalentes à 2% du prix vendu pour cette saison qui s'est terminée en mai. Pour le président de l'Apassul, l'Association des producteurs de semences de l'Etat du Rio Grande do Sul, Narciso Barison, "si Monsanto impose aux producteurs de payer des royalties de 2% au moment de la vente et en même temps impose une taxe de 0,88 real par kilo pour les semences légales, cela encouragera les producteurs à acheter les semences de soja RR sur le marché noir". D'après ses calculs, au prix actuel du soja, un producteur devrait payer environ 54 real par ha de royalties pour les semences certifiées achetées auprès d'un producteur officiel, contre 24 real à l'ha sur le marché noir. D'ailleurs, le gouvernement fédéral a étendu la permission d'utiliser des semences de soja non certifiées pour la saison 2005/2006. Cette décision qui favorise 150 000 petits paysans, élimine la nécessité pour ces agriculteurs de prouver l'origine de leurs semences lorsqu'ils demandent des prêts auprès du Pronaf (National Family Farming Program). Le Ministre du Développement Agricole justifie cette décision car "la quantité de semences certifiées ne peut couvrir que 30% de la surface estimée de culture cette année".

Or, en parallèle, on note une diminution de la demande en semence de soja. Pour preuve, la Coodetec, un semencier partenaire de Monsanto, n'a vendu que 10% de son stock de semence de soja, contre 90% l'année dernière à la même période. Cette baisse s'explique par la chute du prix de vente du soja, le système de collecte des royalties et la sécheresse de la saison dernière. En effet, d'après le Polaris Institute [2], la sécheresse au Brésil a provoqué une baisse de 72% des rendements de soja. Et dans l'Etat du Rio Grande do Sul, il est attendu une baisse des exportations de soja jusqu'à 95%. Or, selon le responsable de l'association des semenciers de l'Etat du Rio Grande do Sul, la baisse a été de 25% plus forte pour la variété GM Roundup Ready que pour les variétés conventionnelles. Ainsi, le gouverneur de l'Etat du Mato Grosso, un des plus gros producteurs de soja brésilien, a déclaré qu'il ne planterait pas de soja RR cette saison. Les surfaces cultivées en soja au niveau national pourraient diminuer de 10 à 15% par rapport à la saison 2004/2005.

[1] <http://www.gene.ch/genet/2005/Aug/m...>

[2] <http://www.organicconsumers.org/mon...>

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/bresil-coinces-entre-royalties-et-secheresse-les-producteurs-cultiveront-moins-de-soja/